

Différences entre agent-e de transport ferroviaire et logisticien-ne Transport

Thème	Agent-e de transport ferroviaire CFC dès la rentrée d'apprentissage 2024	Logisticien-ne Transport CFC dernière rentrée d'apprentissage en 2023
Branche de la formation	Association suisse pour la formation professionnelle en logistique ASFL	Association suisse pour la formation professionnelle en logistique ASFL
Profils/orientations	2 professions dans le domaine professionnel de la logistique <ul style="list-style-type: none"> Agent-e de transport ferroviaire CFC (hors AFP) Logisticien-ne CFC et AFP avec orientations Stockage et Distribution 	Logisticien-ne CFC et AFP avec 3 orientations <ul style="list-style-type: none"> Transport (hors AFP) Stockage Distribution
Maturité pro. (MP1)	oui	oui
Recrutement	<ul style="list-style-type: none"> Age minimum: 16 ans (d'ici au 30 novembre de la 1^{re} année d'apprentissage) Tests: examen médical et, si nécessaire, évaluation psychologique avant l'apprentissage et vers la fin de celui-ci 	<ul style="list-style-type: none"> Tests: examen médical et, si nécessaire, évaluation psychologique avant l'apprentissage et vers la fin de celui-ci
Filières (à login uniquement)	<ul style="list-style-type: none"> A définir 	<ul style="list-style-type: none"> Conduite indirecte (cat. Ai40) Conduite directe (cat. A40)
Rotations (à définir plus précisément; à login uniquement)	<ul style="list-style-type: none"> 1^{re} année d'apprentissage: affectation conditionnelle dans le domaine de la manœuvre avec découverte des activités liées à la clientèle, à la planification, au contrôle technique, éventuellement au stockage, ou des activités d'autres partenaires de processus 2^e année d'apprentissage: affectation dans le domaine de la manœuvre > formation cat. Ai40 3^e année d'apprentissage: affectation dans le domaine de la manœuvre > formation cat. A40 > Les apprenti-e-s doivent toujours être accompagnés. 	<ul style="list-style-type: none"> 1^{re} année d'apprentissage: affectation dans le domaine du stockage 2^e année d'apprentissage: affectation dans le domaine de la manœuvre 3^e année d'apprentissage: affectation dans le domaine du stockage (préparation à la PQ) et de la manœuvre > Les apprenti-e-s doivent toujours être accompagnés dans le cadre de la manœuvre.
Formations spécifiques (à login uniquement)	En fonction des filières, à définir	Aucune
Cours interentreprises (CIE)	15 jours au total <ul style="list-style-type: none"> 1^{re} année d'apprentissage: CIE 1: 4 jours (au début de l'apprentissage), préparation à l'examen OAASF et diplôme de premiers secours 2^e année d'apprentissage: CIE 2: 7 jours (août/septembre), préparation des courses d'apprentissage cat. Ai40 2^e année d'apprentissage: CIE 3: 4 jours (juin), préparation des courses d'apprentissage cat. A40 > Plus aucune journée commune de CIE (p. ex. cours sur les chariots élévateurs) 	20 jours au total <ul style="list-style-type: none"> 1^{re} année d'apprentissage: CIE 1 à 3: 12 jours 2^e année d'apprentissage: CIE 4: 3 jours 2^e année d'apprentissage: CIE 5 (Transport uniquement): 5 jours

École professionnelle (EP)	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination des lieux d'apprentissage: enseignement adapté à l'entreprise et aux CIE • Connaissances professionnelles et spécialisées relatives au transport ferroviaire enseignées conjointement • Vraisemblablement 1 site scolaire en Suisse alémanique, 1 en Suisse romande et 1 au Tessin > Plus aucun enseignement commun avec les logisticien-ne-s 	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination partielle des lieux de formation • Connaissances professionnelles relatives à la logistique et connaissances spécialisées relatives au transport enseignées séparément • Plusieurs sites scolaires en Suisse alémanique, 1 site pour la Suisse romande et le Tessin
Dossier de formation/ mandats pratiques	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs mandats pratiques concrets par année d'apprentissage > Les mandats pratiques se trouveront vraisemblablement sur une plate-forme d'apprentissage (p. ex. time2learn) 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de mandats pratiques, uniquement un modèle général dans le dossier de formation selon les objectifs évaluateurs > Le dossier de formation se trouve sur time2learn.
Notes d'expérience/ contrôles de compétences	<ul style="list-style-type: none"> • Cours interentreprises: 2 notes d'expérience (CIE 2 et 3) • Entreprise: 5 notes d'expérience (5 premiers semestres) • Ecole professionnelle: 5 notes d'expérience (5 premiers semestres) > Les contrôles de compétences seront vraisemblablement disponibles sur une plate-forme d'apprentissage (p. ex. time2learn). 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours interentreprises: 3 notes d'expérience • Entreprise: 5 notes d'expérience (5 premiers semestres) • Ecole professionnelle: 6 notes d'expérience > Les contrôles de compétences sont disponibles sur time2learn et d'autres plates-formes.
Rapports de formation/ évaluation des performances	Évaluation semestrielle des prestations; modèle cantonal vraisemblablement disponible sur une plate-forme d'apprentissage (p. ex. time2learn)	Évaluation semestrielle des prestations; modèle cantonal vraisemblablement disponible sur une plate-forme d'apprentissage (p. ex. time2learn)
Procédure de qualification (PQ) > école	Vraisemblablement un travail final avec présentation et entretien professionnel	Examen écrit
Procédure de qualification (PQ) > entreprise	<p>Travail pratique prescrit (TPP) à la place d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Admission: examen OCVM théorique (écrit et oral), cat. A40 réussi • Examen pratique sur véhicule titulaire avec un-e expert-e cantonal et un-e expert-e de l'OFT • Diplôme: cat. A40 > Pas de diplôme cat. Ai40 (OFT) 	<p>Travail pratique prescrit (TPP) centralisé (site CIE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Admission: examen OCVM théorique (écrit et oral), cat. Ai40 réussi • Examen pratique avec un-e expert-e cantonal et un-e expert-e de l'OFT • Diplôme: cat. Ai40 <p>Remarque: à l'heure actuelle, le RhB procède encore à un examen OFT séparé.</p>



Contact/questions

N'hésitez pas à contacter votre interlocuteur·trice login en cas de questions.